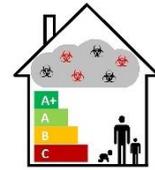


# THERMEXPERT : votre accompagnement pour votre conformité au décret 2015-1000

Obligation réglementaire de surveiller la Qualité de l'Air Intérieur dans les Etablissements Recevant du Public (ERP)

**THERMEXPERT**



CONTRÔLE  
QUALITÉ  
AIR  
INTÉRIEUR

Les décrets **2015-1926** du 30 décembre 2015 et **2015-1000** du 17 août 2015, portant sur des exigences en matière de qualité de l'air intérieur, établissent des valeurs guides et imposent la mise en œuvre d'une démarche de prise en compte de la qualité de l'air intérieur dans certains ERP

## La réglementation

### Quelles échéances ?

Établissements d'accueil collectif d'enfants - 6 ans



Tous les autres ERP

1<sup>er</sup> janvier  
2018

1<sup>er</sup> janvier  
2020

1<sup>er</sup> janvier  
2023

Centres de loisirs et établissements d'enseignement du 2<sup>nd</sup> degré

### Les polluants recherchés

Formaldéhyde

Sources principales



Effets sur la santé



CO<sub>2</sub>



Benzène



Perchloroéthylène  
(= Tétrachloroéthylène)



### Quel dispositif mettre en œuvre ?

- ① L'évaluation **obligatoire** des moyens d'aération de l'établissement
- ② La mise en œuvre, **au choix** :

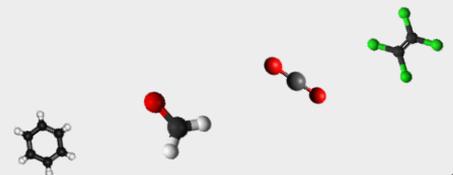
**THERMEXPERT**

D'un **plan d'actions de prévention** réalisé à partir d'un bilan des pratiques et de mesures ponctuelles des polluants de l'air

OU



D'une **campagne de mesures de la qualité de l'air intérieur** approfondie



Irritant pour les voies respiratoires et les yeux



CMR : cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction



Pour une intervention dans une zone autre que celle qui vous est proposée sur cette carte, merci de nous contacter

Pour nous contacter :

☎ 01. 40. 94. 14. 14. ou 06. 10. 15. 16. 11

✉ [bureau@thermexpert.fr](mailto:bureau@thermexpert.fr) ou [a.cordeiro@thermexpert.fr](mailto:a.cordeiro@thermexpert.fr)

# La méthodologie Thermexpert

✓ Évaluation obligatoire des moyens d'aération des bâtiments tous les 7 ans



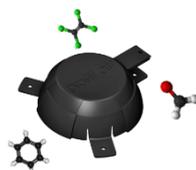
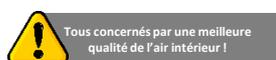
✓ Renseignement des grilles d'autodiagnostic selon le Guide pratique de 2015 afin d'identifier les situations à risques

✓ Selon le résultat de l'autodiagnostic, évaluation de la teneur en polluants selon un échantillonnage de pièces à investiguer dans l'établissement



Mesures des polluants ne pouvant pas être détectés visuellement

✓ Mise en œuvre d'un plan d'actions de prévention pluriannuel au sein de l'établissement afin d'améliorer la QAI



- ✓ Sensibilisation des enfants et du personnel de l'établissement (livret d'accueil, jeux, posters, coloriages)
- ✓ Mise en place des bonnes pratiques et d'actions correctives pour minimiser l'exposition aux polluants
- ✓ Réalisation d'un diagnostic approfondi avec recherche des sources de pollutions éventuelles
- ✓ Formation du personnel de l'entretien de l'établissement
- ✓ Utilisation d'indicateurs pédagogiques de confinement dans les pièces

## Les valeurs repères

**Dioxyde de carbone CO<sub>2</sub>**  
(ICONE : indice de confinement)<sup>2,3</sup>

Confinement extrême

5

[CO<sub>2</sub>] > 1 700 ppm

Confinement très élevé

4

[CO<sub>2</sub>] > 1 000 ppm

Confinement élevé

3

[CO<sub>2</sub>] = 850 ppm

Confinement moyen

2

[CO<sub>2</sub>] < 600 ppm

Confinement faible

1

Valeur limite réglementaire

Nécessite d'identifier les sources de pollution

Concentration provisoirement tolérable

Bonne qualité de l'air

Valeur guide réglementaire

**Formaldéhyde**

100 µg/m<sup>3</sup>

50 µg/m<sup>3</sup>

30 µg/m<sup>3</sup>

10 µg/m<sup>3</sup>

**Benzène**

10 µg/m<sup>3</sup>

2 µg/m<sup>3</sup>

**Perchloroéthylène**  
(= Tétrachloroéthylène)

1 250 µg/m<sup>3</sup>

250 µg/m<sup>3</sup>

<sup>2</sup> basé sur la fréquence de dépassement des niveaux de CO<sub>2</sub> par rapport à deux seuils (1 000 et 1 700 ppm) dans les salles de classes, <sup>3</sup> développé par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB)

## Comment améliorer sa qualité de l'air intérieur ?



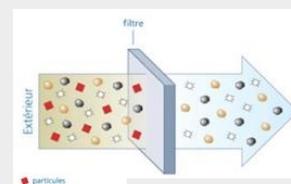
Améliorer les moyens d'aération



Éliminer les sources de pollution



Aération régulière des pièces



Purifier l'air intérieur

● particules  
● COV, NOx, hydrocarbures  
● odeurs  
● bactéries